



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23072737

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

24 MAI 2023

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0536 602 911

Nom

(en entier) : FONCIERE INVEST

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Fort d'Andoy 5 à 5100 Wierde

Objet de l'acte : Renouvellement mandat commissaire

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration qui s'est tenue en date du 27 mai 2022, il résulte que les décisions suivantes ont été prises :

Première résolution - Renouvellement de mandat du commissaire

Le mandat du commissaire aux comptes arrivant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2022, soit le 27/05/2022, l'assemblée décide de reconduire le mandat de la SRL EY Réviseurs d'entreprise, située Liège Office Centre, Rue des Guillemins, 129, bte 3 à 4000 Liège pour un terme de 3 ans. Le mandat du commissaire viendra donc à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2025. Les émoluments du commissaire pour la mission de contrôle de l'année 2022 jusqu'à l'année 2025 s'élèvent à 3.600,00 € pour 2022 et seront indexés annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation

Deuxième résolution - Pouvoirs

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Michel CLAES, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2:8 § 1er du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

SRL SMAPIC
Représentée par Aubry Lefebvre
Administrateur

Monsieur Edouard Herinckx
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).